

Transactions sur actions propres

Déclaration de transactions sur actions propres réalisées du 30 décembre 2024 au 3 janvier 2025 (inclus)

Mise en œuvre de l'autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 avril 2020

Achats

GBL, en direct et au travers de ses filiales, a acquis, sur la période du 30 décembre 2024 au 3 janvier 2025 inclus, au titre :

- Du programme de rachat d'actions propres : 0 action GBL
- Du programme de rachat d'actions propres par une institution financière indépendante sur la base d'un mandat discrétionnaire (jusqu'au 14 mars 2025) effectué dans le carnet d'ordres central d'un marché réglementé ou d'un MTF : 55.155 actions GBL

Date de transaction	Nombre de titres acquis	Prix moyen (EUR)	Prix le plus bas (EUR)	Prix le plus haut (EUR)	Montant (EUR)	Marché (MIC Code)
30/12/2024	1.035	65,32	65,10	65,55	67.601	AQEU
30/12/2024	4.063	65,34	65,10	65,60	265.478	CEUX
30/12/2024	1.851	65,34	65,05	65,55	120.947	TQEX
30/12/2024	6.120	65,35	65,10	65,60	399.917	XBRU
31/12/2024	512	65,73	65,40	66,00	33.656	AQEU
31/12/2024	2.308	65,70	65,35	66,00	151.644	CEUX
31/12/2024	763	65,67	65,35	65,95	50.107	TQEX
31/12/2024	3.903	65,79	65,40	66,10	256.762	XBRU
02/01/2025	947	65,76	65,55	66,10	62.276	AQEU
02/01/2025	5.072	65,86	65,50	66,15	334.059	CEUX
02/01/2025	1.689	65,82	65,50	66,15	111.174	TQEX
02/01/2025	10.334	65,84	65,50	66,15	680.384	XBRU
03/01/2025	1.000	65,62	65,60	65,65	65.625	AQEU
03/01/2025	6.223	65,67	65,55	65,95	408.677	CEUX
03/01/2025	986	65,72	65,70	65,95	64.800	TQEX
03/01/2025	8.349	65,68	65,55	66,00	548.368	XBRU

- Du contrat de liquidité : 0 action GBL



Cessions

GBL, en direct et au travers de ses filiales, a cédé, sur la période du 30 décembre 2024 au 3 janvier 2025 inclus, au titre :

- Du contrat de liquidité : 0 action GBL

Au 3 janvier 2025, GBL détient, en direct et au travers de ses filiales, 12.925.243 actions GBL représentatives de 9,3 % du capital émis, dont aucune au titre du contrat de liquidité. A cette date, la septième enveloppe est exécutée à hauteur de 58,8 %¹.

Suite à la décision de GBL d'avoir recours au régime de « safe harbour »² pour les rachats d'actions propres sur le marché dans le cadre d'une enveloppe de EUR 500 millions, le contrat de liquidité avec une institution financière indépendante a été suspendu pour une durée indéterminée.

Pour plus d'informations, vous pouvez vous adresser à :

Xavier Likin

Directeur Financier
Tél: +32 2 289 17 72
xlikin@gbl.com

Alison Donohoe

Responsable des Relations Investisseurs
Tél: +32 2 289 17 64
adonohoe@gbl.com

À propos de Groupe Bruxelles Lambert

Groupe Bruxelles Lambert (« GBL ») est une société d'investissement reconnue, cotée en bourse depuis septante ans et présentant un actif net réévalué de €16,3mds à fin septembre 2024. En tant qu'investisseur de premier plan et actif en Europe, GBL se concentre sur la création de valeur à long terme avec le soutien d'un actionnariat familial stable. En tant que société et investisseur responsables, GBL considère les facteurs ESG comme étant inextricablement liés à la création de valeur.

GBL a pour objectif de développer son portefeuille diversifié composé d'investissements de qualité dans des actifs cotés, privés et alternatifs.

En ligne avec sa raison d'être *delivering meaningful growth*, GBL vise à offrir à ses actionnaires des rendements attractifs, se traduisant par la croissance de son actif net réévalué par action, un dividende durable et des rachats d'actions propres.

GBL est cotée sur Euronext Brussels (Ticker: GBLB BB; ISIN code: BE0003797140) et fait partie de l'indice BEL20.

¹ cf. <https://www.gbl.com/fr/transactions-sur-actions-propres>

² Prévus par le règlement (UE) n° 596/2014 du 16 avril 2014 sur les abus de marché et le règlement délégué (UE) n° 2016/1052 du 8 mars 2016 portant des normes techniques de réglementation concernant les conditions applicables aux programmes de rachat et aux mesures de stabilisation